



SYNDICAT CGT TERRITORIAUX

Ville de Nantes & UFICT CGT · Nantes Métropole
CCAS · SMANO · EBANSN

Annexe 1 – **5.A – Direction du Protocole : présentation du projet de direction**

Bonjour à toutes et tous

J'ai connu il y a dix ans une réorganisation avec le rattachement à la Direction du Protocole, qui fut pour moi un souvenir douloureux sur le côté humain, mais je ne reviendrai pas dessus trop long à expliquer.

Je suis plutôt satisfait de cette nouvelle écoute et partage entre cette nouvelle Direction et les agents mais :

Quelques questions et incompréhensions soumises par mes collègues de la Direction sur cette réorganisation me font être présent ce jour avec vous.

Pour les chauffeurs, à la lecture des documents CT l'équipe est constituée que d'adjoints techniques et un AM or pour le moment il y a un seul adjoint technique et le reste sont agents de maîtrise. (Ok départ en retraite de plusieurs d'entre eux mais la suite pour le statut des nouveaux agents)

Disparité de salaire avec un cruel problème d'équité, actuellement l'ensemble des AM touchent un forfait de 25 heures de nuit (faites ou pas faites), sauf l'adjoint technique payé aux heures réalisées. Qu'en est-il de la rétribution des nouveaux agents qui vont arriver sur quelle base seront-ils payés ???

Quid des indemnités dans le service de l'équipe Son Multimédia et Logistique, depuis 10 ans un agent touche une IMR.

Ceci a pour effet de créer d'énormes tensions entre les agents, souci de discrimination salariale (à travail égal salaire égal).

Dans le cadre de cette réorganisation et d'une recentralisation de nos missions , les fiches de postes vont être rééquilibrées.

Vont-elles être comparées avec celles du CNFPT afin d'être au plus juste?

La spécialisation de certaines ne devront pas être revalorisées avec un RI spécifique et renommées avec un passage dans un autre Comité technique ??

Pour l'équipe Son multimédia :

Pour être le miroir de l'organisation en amont de la Direction(trois cadres A) ne serait-il pas possible que le technicien de l'équipe Son Multimédia et Logistique puisse avoir l'appui de deux agents de maîtrise l'un pour la logistique et l'autre pour le Son Multimédia. Ceci permettrait d'éviter toute interruption dans la chaîne hiérarchique.

Y aura t-il une compensation pour le poste de Technicien??

Certains agents ont trois primes d'astreintes sur un mois! Les textes de la Collectivités l'interdisent que sera t-il fait pour régler ces incohérences?

Des forfaits pour d'autres ???

Des indemnités de maintien de rémunération seront-elles octroyées afin de supprimer ces forfaits ?

Une partie des agents demandent pourquoi deux cadres A sont mis en place, qui peut-être alourdiront la transmission et les prises des décisions et quid de la transversalité des différents services de cette Direction ?

Pour finir cette Direction a un cruel besoin d'équité , malgré une grande résilience face aux demandes et aux départs de certains de nos collègues c'est peut-être le moment de la faire.

Nous devons redonner du sens comme vous l'avez si bien dit Mr Leray!